

## Contrat d'Initiative Territoriale (CITE) - Programmation 2007

**M. CHEVAILLER, Conseiller Municipal Délégué, Rapporteur** : Le Contrat CITE de l'Agglomération du Grand Besançon, conclu entre le Département du Doubs d'une part et la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et la Ville de Besançon d'autre part, fixe les conditions d'intervention du Département dans le cadre d'actions globales d'aménagement et de développement lancées par les deux collectivités.

Ce contrat s'appuie sur les axes d'intervention suivants :

**Axe 1** : Favoriser la création, le développement ou la mutation qualitative des espaces économiques ainsi que le transfert de technologie,

**Axe 2** : L'enseignement supérieur et la recherche,

**Axe 3** : Contribuer au développement des déplacements intermodaux,

**Axe 4** : Développer une nouvelle gamme d'équipements dans les domaines des sports, des loisirs, de la culture, du tourisme, de l'éducation et de l'environnement,

**Axe 5** : Renouvellement urbain, revalorisation des centres et aménagement des entrées de ville et d'agglomération,

**Axe 6** : Programme d'études destiné à préparer l'avenir.

Lors du Comité de Pilotage du 1<sup>er</sup> octobre 2007, le Département, en présence de la CAGB, de l'AUDAB et de la Ville de Besançon, a déterminé la programmation CITE de l'agglomération bisontine pour l'année 2007.

Cette programmation a été validée en Commission permanente du Conseil Général, réunie le 13 novembre 2007.

Le dispositif du contrat CITE de l'Agglomération du Grand Besançon a été initialement mis en place pour la période 2001-2006, avec une enveloppe totale de 15,6 M€. Un avenant au contrat CITE approuvé au Conseil Municipal du 14 juin 2007 prolonge ce dispositif de deux années supplémentaires, sur 2007 et 2008.

Pour 2007, l'enveloppe CITE s'élève à près de 2,4 M€ dont 962 037 € attribués à la Ville de Besançon, pour le financement de sept projets. Sur la période 2001-2007, le montant total des subventions du Département au titre de CITE représenterait environ 10,5 M€ pour la Ville.

Les projets retenus au titre de la programmation 2007 sont les suivants :

Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant total du projet (HT)	Dépense subventionnable 2007	Subvention CITE 2007
<b>Axe 1 - Favoriser la création, le développement ou la mutation qualitative des espaces économiques</b>				
Acquisition et réhabilitation du site de l'Abattoir de Besançon	SAIEMB.IE	1 278 000 €	983 000 €	<b>300 000 €</b>
Extension du réseau haut débit sur l'ensemble de l'agglomération	Syndicat Mixte Lumière	3 500 000 €	3 500 000 €	<b>150 000 €</b>
Aménagement de la ZAC des Marnières - giratoire des Marnières	Grand Besançon	1 828 900 €	1 431 900 €	<b>196 824 €</b>

Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant total du projet (HT)	Dépense subventionnable 2007	Subvention CITE 2007
Mise en place d'aménagement de sécurité pour l'aérodrome de la Vèze	Syndicat mixte de l'aérodrome de la Vèze	100 000 €	100 000 €	50 000 €
<b>Axe 3 - Contribuer au développement des déplacements intermodaux</b>				
Aménagement de voiries et terminus de lignes GINKO	Grand Besançon	70 000 €	70 000 €	28 000 €
Développement d'un réseau de modes doux et pistes cyclables notamment en lien avec la véloroute	Grand Besançon	334 450 €	334 450 €	133 780 €
Création d'une centrale à vélos favorisant les déplacements en modes doux	Besançon	169 900 €	169 900 €	50 970 €
<b>Axe 4 - Développer une nouvelle gamme d'équipements dans les domaines des sports, des loisirs, de la culture, du tourisme, de l'éducation et de l'environnement</b>				
Développer le Musée des Maisons Comtoises situé à Nancray, notamment par l'offre d'activités	Syndicat mixte du Musée des Maisons Comtoises	283 426 €	283 426 €	70 856 €
Poursuite de la restructuration du groupe scolaire Saint-Claude	Besançon	98 984 €	98 984 €	19 797 €
Création d'une cuisine centrale : Crèche/Halte-garderie/Ecole	Besançon	4 891 304 €	4 891 304 €	300 000 €
Réaménagement de la Maison des Syndicats	Besançon	777 592 €	777 592 €	155 518 €
Création d'une guinguette au Parc de la Gare d'Eau	Association Brasserie solidaire de Planoise	100 000 €	100 000 €	70 000 €
<b>Axe 5 - Renouvellement urbain, revalorisation des centres et aménagements des entrées de ville et d'agglomération</b>				
Aménagement du centre de Montferrand-le-Château - 1 <sup>ère</sup> tranche	Montferrand-le-Château	275 170 €	55 076 €	16 523 €
Esplanade du pôle d'animation de Planoise	Besançon	672 000 €	672 000 €	210 000 €
Création d'un terrain de sports-loisirs dans le cadre du Parc urbain de Planoise	Besançon	167 525 €	167 525 €	50 167 €
Aménagement d'une salle de quartier aux Montboucons	Besançon	585 284 €	585 284 €	175 585 €

Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant total du projet (HT)	Dépense subventionnable 2007	Subvention CITE 2007
Aménagement de la RD 70 entre Audeux et Pirey	Audeux	27 200 €	20 400 €	<b>10 200 €</b>
	Pouilley-les-Vignes	395 427 €	344 323 €	<b>172 162 €</b>
	Pirey	25 000 €	18 750 €	<b>9 375 €</b>
	Serre-les-Sapins	75 000 €	57 500 €	<b>28 750 €</b>
<b>Axe 6 - Programme d'études destiné à préparer l'avenir</b>				
Financement 2007 de l'AUDAB				<b>195 000 €</b>
<b>TOTAL SUBVENTIONS CITE 2007</b>				<b>2 393 507 €</b>
<b>dont subventions pour les projets en maîtrise d'ouvrage Ville de Besançon</b>				<b>962 037 €</b>

Le Conseil Municipal est invité à :

- adopter la programmation 2007 du Contrat CITE et autoriser M. le Maire à solliciter ou confirmer les subventions auprès du Département du Doubs pour les projets retenus ci-dessus pour le compte de la Ville de Besançon, cette dernière s'engageant à prendre en charge les financements non acquis,

- inscrire leur montant en recettes au budget de l'exercice courant par décisions modificatives à réception des notifications attributives aux imputations correspondantes.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 20 décembre 2007.*